



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-34076>

Département(s) de publication : **34, 30**

Annonce n° **24-34076**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Cté Cnes du Grand Pic St Loup

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20002298600018

Ville : St mathieu de treviers

Code postal : 34270

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 34, 30

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

Identifiant interne de la consultation : 2024/08

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marchés Publics de la CCGPSL

Adresse mail du contact : Marches.publics@ccgpsl.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de transporteur public routier;

Justificatif de l'inscription au registre des entreprises de transport par route; Le candidat doit obligatoirement être titulaire des permis de conduire B (permis de voiture) et D (permis de transport de personnes)

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 18/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Services généraux des administrations publiques

Critères d'attribution : 1-Prix des prestations : 55% 2-Valeur technique : 40% 3-Performances en matière de protection de l'environnement : 5%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Service de transport à la demande sur le territoire de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

Code CPV principal - Descripteur principal : 60140000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Dans le cadre de la définition de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a réalisé en parallèle et de manière volontaire, un Schéma Global des Déplacements afin d'affiner la problématique de la mobilité sur le territoire. Pour pallier le manque de couverture du territoire par les transports en commun et faciliter les déplacements des usagers, l'expérimentation d'un service de transport à la demande, en complément des modes de transport existants, vise à limiter l'autosolisme et à mailler le territoire. Variantes autorisées : Les candidats doivent présenter à minima une offre de base conforme au cahier des charges. Ils peuvent présenter, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une offre comportant des variantes proposant toute amélioration permettant de : - compléter l'offre de service projetée par le pouvoir adjudicateur - minimiser le cout d'exploitation du service (exemples : Décalage des horaires de départ et/ou d'arrivée permettant de disposer de véhicules de réemploi; Autre découpage du TAD zonal permettant de limiter les kilomètres parcourus...) - optimiser le service rendu à l'utilisateur (ex : Temps de trajet réduit) - ...

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://achatpublic.com> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Procédures de recours Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Montpellier 6 rue Pitot 34063 MONTPELLIER CEDEX 2 Tél : 04 67 54 81 00 Télécopie : 04 67 54 74 10 Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code

de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Avant la signature du contrat, la présente procédure de passation peut être contestée devant le Président du tribunal administratif ou le magistrat qu'il délègue, en vertu de l'article L.551-1 du code de la justice administrative (CJA) par la voie du référé précontractuel. - Une fois le contrat conclu, par la voie du référé contractuel conformément aux dispositions des articles L551-13 à L551-16 du code de la justice administrative. - Soit par référé suspension avant la fin du contrat conformément aux dispositions de l'article L.521-1 du code de justice administrative, - Soit par recours pour excès de pouvoir dans les formes mentionnées aux articles R.411-1, R.411-3 à R.411-6 et le délai de deux mois, mentionné à l'article R.421-1 du code de justice administrative. - Recours de plein contentieux : les candidats évincés de la conclusion d'un marché public peuvent former devant le juge du tribunal administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires ; ce recours doit être exercé, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation ; - Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du courrier de notification de rejet de candidature ou d'offre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/03/2024